



Commission Blanchet du 11 mars 2026

Présents :

Pour les organisations syndicales :

Joël Delhopital, secrétaire académique SNPDEN-UNSA,
Fabienne Manteca, secrétaire départementale 14, SNPDEN-UNSA,
Sylvain Caron, secrétaire départemental 76, SNPDEN-UNSA,
Caroline Boisbourdain, secrétaire départementale 50, SNPDEN-UNSA,
Christel Vazou-Grolleau, secrétaire départementale 61, SNPDEN-UNSA,
Dimitri Delporte, commissaire paritaire et chargé de communication, SNPDEN-UNSA
Emmanuelle Manelli, secrétaire académique, ID-FO
Hélène Henrio, secrétaire académique adjointe, ID-FO
Nathalie Thibeaud-Dufaure, secrétaire académique adjointe, SNUPDEN-FSU

Pour l'administration :

Madame la Rectrice, Valérie Cabuil,
Monsieur le Directeur de Cabinet, Xavier Quarrez,
Madame la DASEN du Calvados, Armelle Fellahi,
Monsieur le DASEN de l'Orne, Jean-Luc Legrand,
Monsieur le DASEN adjoint de Seine Maritime, Benoît Roger,
Madame la SG adjointe, directrice du budget académique, Alexandra Greverie,
Monsieur le SG adjoint, DRRH, Jérôme Colson
Monsieur l'IA-IPR EVS, Michael Merlin,
Madame la DRAIO, Marie-Dominique Estève,
Monsieur le DRFPIC, Didier Magnier,
Monsieur le DSI, Denis Beuzelin
Madame la Directrice de l'EAFC, Laurence Schirm

Mme La Rectrice introduit la réunion. Elle présente le nouveau DRH, M. Jérôme Colson.

Le SNUPDEN-FSU se réjouit de la nomination d'un nouveau DRH ainsi que de la promulgation du Protocole d'Action en cas de Violences Sexistes et Sexuelles.

Secrétaire académique
SNPDEN Normandie

Joel Delhopital
Proviseur
Lycée Louis Modeste Leroy
27000 Evreux

Secrétaire académique adjointe
SNPDEN Normandie

Nathalie Le Cleac'h
Proviseure
Lycée Arcisse de Caumont
14400 Bayeux

Secrétaire départementaux

Fabienne Manteca
Proviseure
Lycée Camille Claudel
14000 Caen

Nicolas Villeneuve
Principal
Collège Marc Chagall
27620 Gasny

Caroline Boisbourdain
Principale
Collège Le Hague Dike
50440 Beaumont Hague

Christelle Vazou Grollaud
Proviseure
Lycée Auguste Chevallier
61700 Domfront

Sylvain Caron
Principal
Collège René Coty
76720 Val de Scie





Point sur les difficultés d'absorption des HSA en collège:

L'explication à l'augmentation d'HSA en collège est mathématique et mécanique. Puisque l'enveloppe allouée aux DSDEN augmente et avec 118 ETP en moins, les HSA augmentent automatiquement.

Le SNP DEN-UNSA rappelle que les structures des collèges sont, en général, plus petites et qu'avec 2HSA possibles par poste et des temps partiels (thérapeutiques ou non) en augmentation, il est difficile de « rentrer dans l'enveloppe », voire impossible d'atteindre le taux d'HSA imposé.

Les DASEN pensent que mars n'est sans doute pas la période pour s'inquiéter à ce sujet. Des réponses sont encore en attente quant aux demandes de temps partiels des enseignants, qui entraîneront des ajustements avant le mois de juillet.

Le SNP DEN-UNSA indique qu'il y a sans doute des problèmes de visibilité des informations entre les services de la DPE et les DOS départementales. Il serait bon d'être dans l'anticipation en recensant les HSA réellement absorbables par les établissements et en améliorant le dialogue DPE-DOS des DSDEN avant la fin août.



Fin des RCD et devoirs faits :

Le questionnement grandit sur l'arrivée des enveloppes financières et la difficulté de maintenir les dispositifs sans visibilité de paiement.

Mme Grèverie explique que la dotation de Devoirs Faits est une dotation en année civile, qu'à l'heure de la réunion il n'y avait pas d'information pour la période janvier - août 2026¹.

Un petit rappel en 2025 : 85 % des dotations sur l'année civile ont été consommés, et 60 % sur l'année scolaire. Il est donc possible de maintenir le dispositif.

En ce qui concerne les RCD, le SNP DEN remonte le fait que plusieurs EPLE sont en difficulté car leurs moyens en pactes et HSE sont épuisés. La réponse est que pour les pactes, une campagne de prise d'information quant à la sous-consommation est en cours afin de procéder à une redistribution (une trentaine de lycées n'ont consommé que 50 % de leur enveloppe...). Pour les collèges, il en est de même pour la Seine-Maritime.²

Point sur les AESH :

Les OS indiquent qu'il subsiste un problème quant au nombre de recrutement des AESH. Les familles portent de plus en plus souvent devant les tribunaux administratifs cette absence d'accompagnement, malgré la notification, ce qui n'améliore pas la relation avec les établissements.

Mme la Rectrice répond qu'elle est attentive aux verdicts et que le TA est plutôt du côté de l'académie car il reconnaît les efforts menés par le rectorat. Mme Cabuil complète en soulignant le manque de places en IME, et aussi que la population des AESH (environ 7000 personnes) représente le deuxième groupe de personnel le plus représenté au sein de l'académie. Elle attend l'arrivée des

¹ Depuis la réunion du groupe Blanchet, la dotation a été versée à l'Académie qui a transféré aux départements. Les dotations HSE Devoirs Faits devraient arriver incessamment.

² Une semaine après la commission Blanchet, nous avons été informés de la récupération de l'ensemble des pactes non consommés par le ministère avec un effet rétroactif au 16 mars. Ce mode de fonctionnement du ministère est particulièrement scandaleux, car il nie totalement le principe d'autonomie des EPLE.



PAS en lieu et place des PIAL, car l'intervention des personnes extérieures à l'EN sera la bienvenue. Avec cette nouvelle définition, l'accompagnement se fait un peu plus en amont, il y a un réel changement de point de vue sur l'enfant. Il est nécessaire cependant de faire attention à la façon dont on traite les AESH.

Question sur le Fonds d'Innovation Pédagogique :

Ce fonds existe, cependant il est vide financièrement et d'autres dispositifs sont utilisés dans le cadre de l'innovation. Le BOP 141 couvre aussi l'achat de manuels scolaires (et il y en aura de nouveau à prendre en charge à la rentrée) et se révèle insuffisamment abondé dans ce cadre. Le dispositif « Collèges en Progrès » pourra éventuellement couvrir certaines innovations.



Les effets du nouveau mode de calcul pour le DNB :

Le SNP DEN-UNSA alerte sur le choc moral qui suivra les résultats si rien n'est fait en amont. En effet, Mme la Rectrice indique que l'on parle de 8 points de baisse des résultats et propose qu'il puisse y avoir une action spécifique autour des révisions pour les élèves avec l'organisation d'une à deux semaines de révisions par établissement et in-situ. Elle regrette que la France n'ait pas cette culture du bachotage par rapport aux examens, culture qui est très différente de tous nos voisins et pays anglo-saxons.

Il est aussi mentionné le problème de l'absentéisme auquel il faut faire face, et des moyennes non représentatives par manque d'évaluations pour la partie contrôle continu. Mme la Rectrice revient sur le fait que le Projet d'évaluation qui est en place dans les lycées est un véritable atout, il complète le PPO et sera peut-être à généraliser puisqu'il questionne l'évaluation. Les réflexions d'équipes autour de l'évaluation sont importantes et doivent être menées avec un appui renforcé des IA-IPR car le sujet reste délicat puisque lié à la liberté pédagogique.

Finalement, ce sujet interroge le parcours de l'élève et Mme la Rectrice est consciente que depuis la réforme du collège et le passage à l'évaluation par compétences, puis le retour aux notes, il y a un véritable point de réflexion à avoir. Elle envisage de placer ce point dans sa ligne de priorités l'année prochaine.

La DASEN du Calvados évoque qu'une information a été faite dans son département mais qui n'a pas été diffusée ailleurs ; elle est prête à partager ses données pour faire avancer les choses.



Point sur la remontée LSU / Affelnet et les modes de calcul pour l'orientation :

Le SNP DEN-UNSA rappelle que la moindre note manquante bloque la remontée globale. Mme Esteve cheffe de la DRAIO indique que le sujet est évoqué régulièrement au national et que les informations sont remontées, il faut attendre de voir les évolutions à venir. Par ailleurs, il est possible de ne pas avoir de note dans Affelnet.

Le SNP DEN-UNSA précise que le problème actuel se situe entre le logiciel de notes privé et le LSU. Le SNP DEN-UNSA demande qu'il puisse exister un accès au LSU pour les PP de 2nde. Il semblerait que cet accès soit possible en déléguant les droits via Deleg CE (à vérifier).

En ce qui concerne Affelnet, Mme Esteve explique que seules les moyennes annuelles sont prises en compte, qu'il s'agit de notes sur 20, que le nombre de points est descendu à 2200 au lieu des 6000 précédemment et qu'il y a un recadrage des bonus.

L'euro est pondéré et inclus dans la LV1. Par rapport aux bonifications, toutes les décisions sont prises en commission, il est important de faire attention aux élèves non affectés. La circulaire sera diffusée fin mars aux établissements.



Il est demandé qu'une « bidouille » interne puisse être mise en place pour indiquer le choix ou non de l'internat. Mme Esteve répond que cette demande est faite chaque année auprès de la DNE ministérielle puisque le problème est national et que, pour l'instant, le complément d'information concernant l'internat reste « parallèle » à l'application et au niveau de l'académie.

Enfin, le problème du délai de parution de la circulaire d'orientation vient des différents calendriers qu'il faut aligner. L'envoi du guide est prévu pour avril.

EVARS / la Santé mentale / pHARe :

Il existe 2 plans de formation qui descendent du national. Ces plans concernent les personnes référentes nommées par les chef(fe)s d'établissement et 66 % des collèges ont fait remonter les noms des référents. Les formations sont en cours de déploiement pour les lycées, elles se feront avant la fin de l'année scolaire.

Pour EVARS, il existe 2 parcours en inter-degré et en webinaires. Il existe aussi des propositions sur Magistère.

Une formation sur la Communication Non Violente avait vu le jour, les OS demandent s'il serait possible d'avoir la suite. L'EAF répond que les niveaux 2 et 3 doivent être pensés en pluriannuel avec les partenaires comme la MGEN.

Pour pHARe, les formations des équipes ressources sont placées fin avril. Les niveaux 2 et 3 de labellisation impliquent des actions faites envers les parents. Il est actuellement crucial d'avoir un formateur au climat scolaire par établissement, et de penser la formation des AED à ces notions en interne sur les temps de permanences administratives. Lorsque les personnes ressources quittent l'établissement, il faut qu'il y ait une transmission entre collègues en interne, il existe aussi des visios de consolidation et enfin la possibilité est offerte de refaire la formation.



GRETA / IFPRA : Demande d'état des lieux et solutions pour accompagner les GRETA face à leurs difficultés financières³

L'état des lieux est assez simple à formuler : il faut mener une réflexion face aux annonces de la Région qui a décidé de ne pas ouvrir certaines formations, pour lesquelles les services régionaux avaient initié un appel à candidature dans le cadre du marché 2026-2029. Avant de parler transfert ou mutualisation, il est nécessaire de procéder à une évaluation de l'efficacité de la structure d'une part et d'établir un diagnostic / bilan des structures du Greta d'autre part.

Mme la Rectrice précise que l'offre de formation publique est en baisse et qu'il faut réfléchir au devenir de cette offre, cependant il n'y a ni réponse unique, ni solution privilégiée a priori.

Si la préoccupation est réelle, il faut préalablement à toute réponse un travail de fond mené par le DRAFPIC. Le SNP DEN-UNSA demande qu'il existe une formation spécifique pour les Personnels de Direction qui occupent un poste impliquant des formations GRETA (CESA, CESUP), car ils doivent être efficaces face au problème réel de la commande publique ainsi qu'au statut des formateurs.

³ Dans l'académie, il existe 3 GRETA (Portes Normandes, Rouen Maritime, Côtes Normandes). Ils regroupent de nombreux collèges et lycées sur des périmètres relativement vastes. Leur fonctionnement repose sur la réponse à des appels d'offre publics ou privés mais une large part des financements vient des actions de formation de la Région. La décision de l'exécutif régional de ne pas produire de bons de commande pour un nombre important de formations qu'il avait pourtant octroyées aux GRETA, en raison d'une baisse des financements de l'Etat, remet en cause les équilibres budgétaires déjà très fragiles. Parallèlement, le pôle apprentissage de l'IFPRA dégage des marges de bénéfice importantes. Il semble utile d'interroger le modèle économique mis en place, l'IFPRA gérant également les GRETA. La Normandie n'est pas la seule académie confrontée à ces problèmes financiers.

Métier



Gestion des personnels stagiaires :

Un point est demandé quant au déroulement de la formation des personnels stagiaires. M. Merlin rappelle qu'il y a 5 journées en présentiel et en académique en grand groupe (PERDIR + IPR) pour avoir un esprit de promotion.

Le problème des sites de formation est évoqué, finalement Bernay et Lisieux, qui semblent centraux, posent un problème pour les stagiaires qui se trouvent au bout des départements excentrés. Le temps de route quotidien est aussi long que le temps de présence sur place, ce qui est difficile pour tout le monde. La demande est de pouvoir être remboursé d'une nuit d'hôtel. L'EAF propose de bien regarder sur Sofia les conditions de remboursement et de prendre leur attache pour répondre à cette demande lorsque cela est possible.

Une autre piste évoquée serait de réunir la promotion sur des rassemblements de 2 jours, être calqué sur ce qu'il se fait à l'IH2EF afin de lutter contre l'absentéisme. M. Merlin explique que les 3 années obligatoires de formation sont une réalité, qu'elles incluent 54h en académie par an, réparties en visio et en présentiel, et que la présence des stagiaires est obligatoire en conservant l'esprit de promotion.



Tableau de bord académique :

Le SNP DEN-UNSA renouvelle sa demande d'un tableau de bord académique des personnels manquants : il est en cours de réalisation.

Une remarque est aussi faite sur l'annuaire des PERDIR : il existe bien mais reste difficile d'accès sur le portail métier et sa mise à jour en cours d'année fait défaut.

→ L'accès se fait dans l'Espace Pro : Mes applications / Ressources / OpenData / Trouver un établissement.



Points liés à l'informatique :

Le SNP DEN-UNSA alerte sur la question de Windows 10. La DSI indique que cette partie revient à la collectivité. Il est tout de même dommage que des machines neuves de LP ne puissent donner leur plein potentiel pour des questions de logiciels. Mme la Rectrice en convient. Les solutions techniques sont évoquées par la DSI, l'ESU est mis à jour et étendu.

Le bilan sur le portail métier est plutôt positif bien qu'il ne soit pas si intuitif que voulu par les utilisateurs. L'académie s'est harmonisée avec l'académie de Nantes notamment, et il semble que les retours sur le portail ne soient pas négatifs, les GT sont encore en fonction.



Sorties pédagogiques, Mobilités scolaires, Fil d'Ariane

Le SNP DEN-UNSA alerte sur la multiplication d'applications à compléter pour les sorties pédagogiques en France et à l'étranger ainsi que sur le flou concernant leur utilisation. L'application Sorties pédagogiques est une application désuète, incomplète, qui demande un tableau Excel des



participants proche de celui demandé sur le site de Fil d'Ariane sans qu'il soit exactement identique, obligeant à des manipulations chronophages. Il est par ailleurs demandé aux chef(fe)s d'établissement d'envoyer parallèlement par mail les ordres de mission des accompagnateurs à la DSDEN.

L'application Mobilités scolaires n'a pas été présentée aux personnels de direction. Son utilisation nécessite information et formation et il est indispensable de connaître le champ d'application.

L'application en ligne « FIL d'Ariane » du ministère de l'Intérieur doit être complétée pour tout départ à l'étranger.

Le SNPDEN-UNSA demande à ce qu'il puisse y avoir un travail de simplification et des consignes claires sur ce qui est attendu des chefs d'établissement : sorties avec ou sans nuitées, en France, à l'étranger... Il est aussi important de savoir ce que la DRAREIC récupère comme informations et ce qu'il faut leur transmettre.

Le SNPDEN-UNSA rappelle son mandat de refus de toute double saisie. Mme la Rectrice répond que l'harmonisation, si elle peut être réalisée, se fera sur le format de fichier exigé par le ministère de l'Intérieur.



Sécurisation des EPLE : Bilan d'étapes

La sécurisation par les collectivités suit son cours. Un rappel est effectué sur le fait que le plan Vigipirate Urgence Attentats est toujours en place et qu'il est important de garder le contact avec son responsable police / gendarmerie. Il est aussi important de faire remonter les signaux faibles afin de prévenir des situations complexes dans lesquelles les EPLE pourraient se trouver. Le constat est fait que le département du Calvados a fait un travail important de sécurisation des EPLE.

Gestion RH :

Les OS s'enquièrent du recrutement d'un psychologue du travail : c'est en cours et en phase de recrutement. Il en est de même pour le référent Égalité Professionnelle : après plusieurs publications et recueil de candidatures, le recrutement devrait se faire prochainement.

Le bilan sur le thème de l'égalité professionnelle sera effectué en temps et en heure. Il sera proposé en septembre.

Carrière



Calendrier pour les CREP :

Le SNPDEN-UNSA réitère sa demande déjà formulée en CAPA et en audience bilatérale d'un calendrier fixé des opérations d'entretiens professionnels des personnels de direction.

Pour l'année scolaire 2025/2026, les entretiens seront effectués avant la fin de l'année scolaire. Pour ce qui est de 2024/2025, 128 CREP n'ont pas été réceptionnés, dont 15 sont plus particuliers que le reste. Un calendrier précis sera communiqué ultérieurement.

Prévoyance

La Prévoyance concerne tous les agents, l'offre devrait arriver bientôt et le rectorat possède le même niveau d'information que les usagers.

Le SNPDEN-UNSA demande que les services du rectorat accompagnent les EPLE en ce qui concerne l'offre faite aux AED, au moins pour les supports de communication.





Point sur les admissibles au concours de PERDIR :

Le SNPDEN-UNSA demande qu'il puisse y avoir une visibilité sur les berceaux de stagiaires pour l'année prochaine, de façon à ce que les collègues qui obtiennent une mutation puissent être prévenus de la présence de ce berceau lors de leur réponse concernant la mobilité.

M. Merlin précise que le déploiement des berceaux se fait en fin de mouvement, puisque la première étape concerne les Chefs, la deuxième étape est prévue pour les Adjointes et la troisième identifie les postes pour les stagiaires qui sont affectés sur les postes vacants.

Une réduction du nombre de vœux est aussi demandée par le SNPDEN-UNSA. Le nombre de 10 semble excessif quand on sait que les sortants-concours obtiennent dans la grande majorité au maximum leur 4^{ème} vœu. Un débat se met en place et il est convenu que 6 sera le nombre de vœux minimum demandés pour le mouvement à venir, 10 étant le nombre de vœux maximum.



Bilan social 2025 des PERDIR : A quand une parution ?

Il sera rendu à la même période que précédemment, en début d'année scolaire prochaine. La réunion est maintenue au 30 avril à 14h30.



Suppression des postes de PERDIR :

Le processus est en cours, une date reste à être posée pour entrer dans la phase d'information.⁴

Logement de fonction :

Mme la Rectrice demande s'il serait possible d'envisager que certains logements de fonction non occupés puissent être proposés aux collectivités pour héberger des jeunes sans domicile et scolarisés en collège, notamment suivis par la Protection de l'Enfance. Cette démarche, qui existe dans l'Académie de Lille, serait proposée aux élus du département de Seine-Maritime dans un premier temps.

Le SNPDEN-UNSA ne voit pas d'objections mais suggère de fixer quelques conditions : bâti hors de l'enceinte de l'établissement, rétrocession en cas de changement des besoins...



Aménagement du calendrier scolaire

La question des ponts du mois de mai pour les établissements qui sont ouverts le samedi matin est posée. Mme la Rectrice explique qu'elle doit vérifier ce qui peut être fait mais comprend bien la problématique pour les lycées avec internat.

⁴ La date a été fixée au jeudi 26 mars. Nous n'avons à ce jour aucune information sur les pistes envisagées.

